

FRCP01

Maîtrise des règles et procédures en matière de passation des marchés de travaux, biens et services – Nouvelles procédures nationales et des bailleurs de fonds



LIEU
Paris



DURÉE
2 semaines



DATES
du 07/12/2020
au 18/12/2020



PRIX
Option 1 : 4 600 €
Option 2 : 5 650 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les procédures de passation des marchés publics des principaux bailleurs de fonds.
- Arbitrer correctement les contradictions avec les procédures nationales.
- Appliquer pour chaque bailleur de fonds, les méthodes, les outils et les techniques de l'achat.
- Contribuer à la performance économique et environnementale de l'achat public financé par le bailleur de fonds.
- Assurer une gestion efficace des contrats dans le cadre d'un financement.
- Identifier les procédures d'arbitrage et de règlement des litiges.

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} MODULE

DÉFINITIONS – TYPOLOGIE DE MARCHÉS

2^e MODULE

PROBLÉMATIQUE, PROGRAMMATION DES MARCHÉS EN COMPARAISON AVEC LA RÉFORME DES BAILLEURS DE FONDS

3^e MODULE

CONSTITUTION DES DOSSIERS D'APPELS À LA CONCURRENCE (DAO ET DP)

4^e MODULE

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS ET DES OFFRES

5^e MODULE

RÉDACTION DES CONTRATS – SUIVI ET CONTRÔLE DES CONTRATS

6^e MODULE

INFORMATISATION DE LA PASSATION DES MARCHÉS

7^e MODULE

ANALYSE ET TRAITEMENT DES CONTENTIEUX

8^e MODULE

PROCÉDURES D'ARBITRAGE
• Procédures d'arbitrage (Nominations des arbitres), Tribunal d'arbitrage, Sentence)

POUR QUI ?

- Coordonnateurs de programmes et projets. Cadres des ministères chargés des Finances. Cadres des ministères techniques chargés de l'attribution et du contrôle de l'exécution des marchés.
- Responsables de passation des marchés des autorités contractantes (Ministères, Régions, Provinces, Agences, Sociétés, Etablissements publics, projets de développement financés par les bailleurs de fonds).

JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE